



AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
N° 2015-04**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 5 mai 2015, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à une propriété située sur la rue de la Roseraie (lot 3 581 208).

Cette demande consiste à permettre l'implantation d'un bâtiment principal. Le bâtiment principal projeté aura une marge arrière de 10.63 mètres alors que le *Règlement de zonage #2005-419*, à l'article 58, stipule que la marge arrière doit être de 20 mètres.

Donc la demande de dérogation porte sur une différence de 9.37 mètres au niveau de la marge arrière.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 5 mai 2015.

Avis donné le 14 avril 2015.

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière